Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Synthèse des résultats de l'enquête relative à l'activité transfrontalière des acteurs culturels du Grand Est

Sommaire

Introduction ..... p. 4

Les participants à l'enquête..... p. 5

① **Le profil des participants et leur localisation** ..... p. 5

② **Les champs d'activité** ..... p. 6

Les pratiques transfrontalières actuelles ..... p. 7

① **La typologie de l'activité transfrontalière actuelle** ..... p. 7

② **Les barrières liées à l'activité transfrontalière** ..... p. 11

③ **Les soutiens à l'activité transfrontalière** ..... p. 13

Les perspectives d'avenir en matière d'activité transfrontalière..... p. 17

① **L'intérêt de mener des projets transfrontaliers à l'avenir** ..... p. 17

② **La typologie des activités transfrontalières projetées** ..... p. 20

Conclusion ..... p. 22

Introduction

Entre novembre 2017 et janvier 2018, la Région Grand Est a mené une enquête relative à l'activité transfrontalière des acteurs culturels régionaux.

Réalisée à l'initiative du Conseil consultatif de la Culture de la Région Grand Est, cette enquête visait à mieux connaître les pratiques actuelles et perspectives d'avenir et à identifier les principaux enjeux et défis en la matière.

Avec un total de 209 participants, l'enquête a permis d'obtenir une photographie détaillée de l'activité transfrontalière sur le territoire régional et d'en extraire des informations précieuses concernant les difficultés et opportunités rencontrées par les acteurs culturels régionaux.

À ce titre, les résultats de l'enquête ont permis d'alimenter, durant ces deux dernières années, les travaux de l'atelier transversal « coopération transfrontalière » du Conseil consultatif de la Culture en ce qui concerne les possibilités d'améliorer l'accompagnement et de répondre aux attentes des acteurs culturels en la matière.

Ce document présente une synthèse des résultats de cette enquête.

Les participants à l'enquête

① Le profil des participants et leur localisation

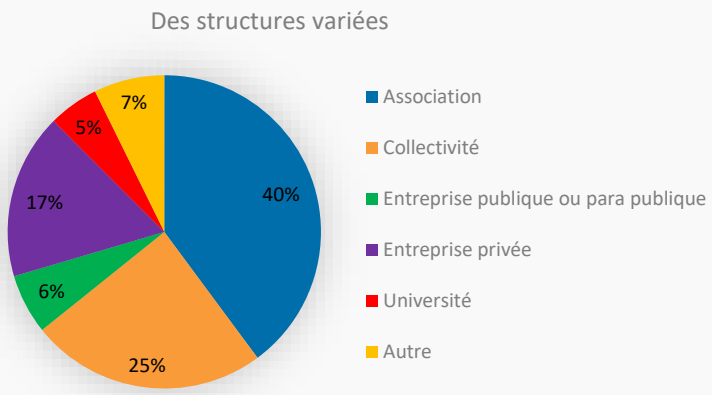

→ Les participants à l'enquête représentent des associations, des collectivités, l'Université ou encore des entreprises privées, publiques ou parapubliques. Ils constituent ainsi un **panel diversifié d'acteurs culturels** qui reflète la diversité du tissu des acteurs de la Région Grand Est.
Les structures concernées sont hétérogènes avec toutefois certaines prépondérances : les associations regroupent à elles seules les 2/5 des participants. Les agents des collectivités constituent, quant à eux, 25% du panel.
Les statuts et situations contractuelles des participants varient également. Majoritairement en CDI ou bénévoles, les salariés en CDD et intermittents du spectacle sont eux aussi représentés.

→ La **répartition géographique** des participants semble répondre à la thématique de l'enquête, avec une grande majorité de structures situées dans le Bas-Rhin (25,4%), dans le Haut-Rhin (13,9%), en Moselle (24,9%), ou en Meurthe-et-Moselle (15,8%).

Toutefois, il convient de noter que les départements non frontaliers tels que les Vosges (6,2%) et la Marne (6,2%) sont représentés dans des proportions comparables au département des Ardennes (5,3%).

Malheureusement, sur les dix départements du territoire, deux ne sont que peu (Aube) ou pas du tout (Meuse) représentés.

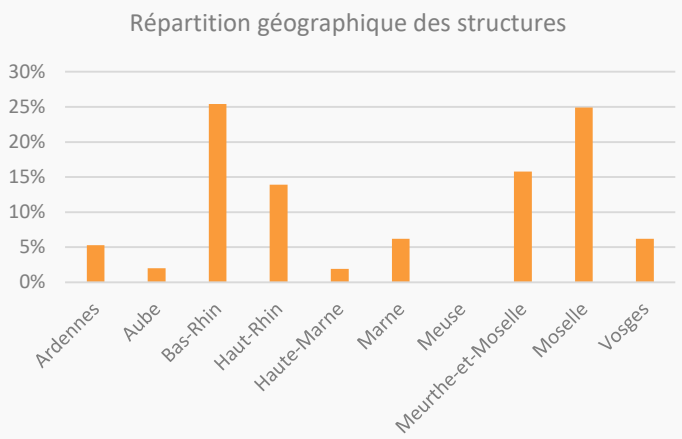

② Les champs d'activité

→ Les participants à l'enquête sont issus de l'**ensemble des domaines d'activités du champ culturel et artistique** : les arts de la scène, les arts visuels, l'audiovisuel, le cinéma, le livre et la lecture, la musique, le numérique, le patrimoine.

Le domaine le plus représenté est celui du livre et de la lecture, suivi des arts visuels, du patrimoine, des musiques et des arts de la scène. Relativement peu de participants sont issus des domaines de l'audiovisuel ou du numérique.

L'enquête montre également que de nombreuses structures relèvent de différentes activités culturelles et ont donc un **champ d'action pluridisciplinaire**.

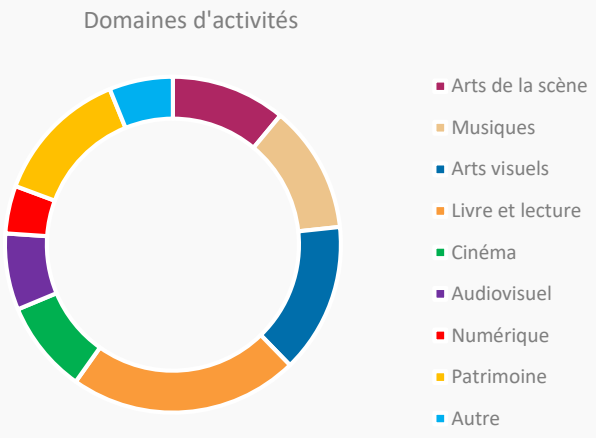

→ Les **types d'activités** pratiqués par les participants montrent logiquement une certaine prépondérance des activités que l'on pourrait qualifier de « cœur de métier » des structures culturelles qu'ils représentent.

En effet, près des ¾ des structures ont une activité de **création / production**, de **diffusion / programmation, d'accompagnement artistique,** ou en lien avec l'**action culturelle et l'éducation artistique**.

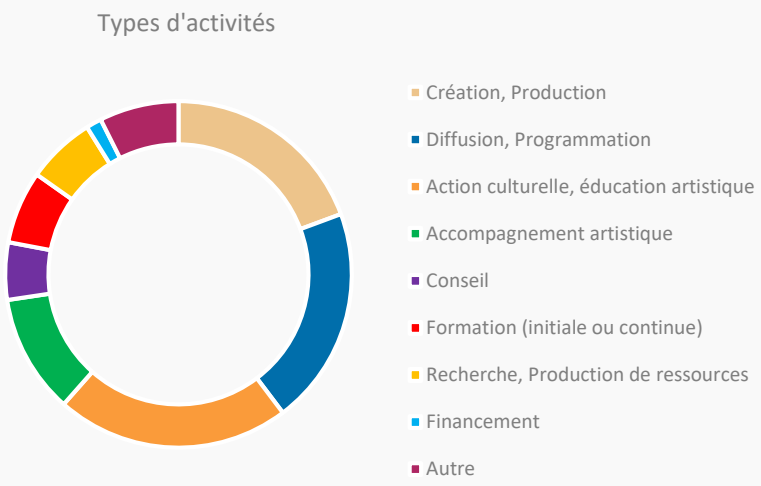

Les pratiques transfrontalières actuelles

① La typologie de l'activité transfrontalière actuelle

→ Sur l'ensemble des participants à l'enquête, plus de 60% disent avoir déjà eu une ou plusieurs expérience(s) d'activité(s) transfrontalière(s). Ce résultat témoigne d'une véritable **dynamique transfrontalière** dans le Grand Est.

Mais il montre également que de nombreuses personnes n'ayant jamais mené de projet transfrontalier se sont senties concernées et ont répondu à cette enquête.

Les résultats exposés dans ce document semblent donc refléter de manière fidèle les **réalités territoriales** en matière de coopération transfrontalière.

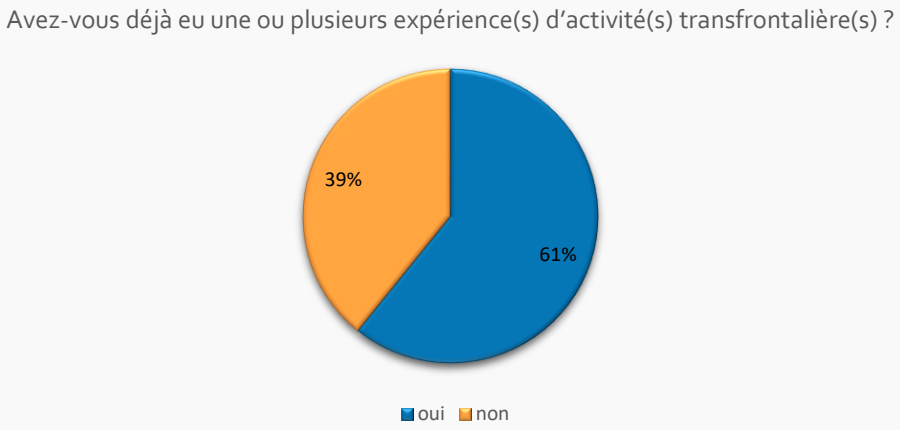

→ Sans grande surprise, l'activité transfrontalière se concentre dans les départements frontaliers.

Toutefois, il convient de constater que des projets transfrontaliers sont menés dans **l'ensemble des départements** représentés dans l'enquête.

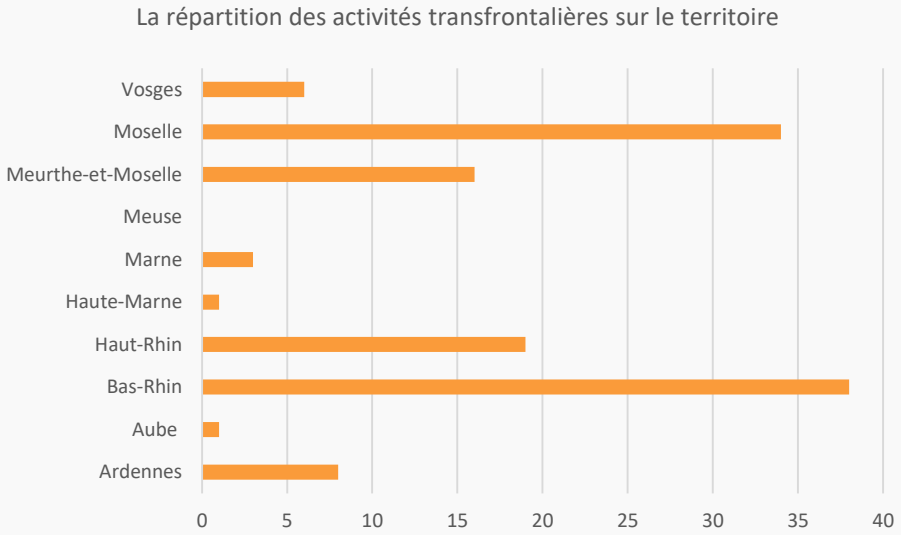

→ D'une manière générale, l'activité transfrontalière dans le Grand Est se repartit assez **équitablement entre les différents domaines culturels**.

Néanmoins, on observe une activité transfrontalière relativement élevée dans les domaines du numérique et des arts visuels, alors que les domaines du cinéma, ainsi que celui du livre et de la lecture font preuve d'une activité transfrontalière légèrement moins développée.

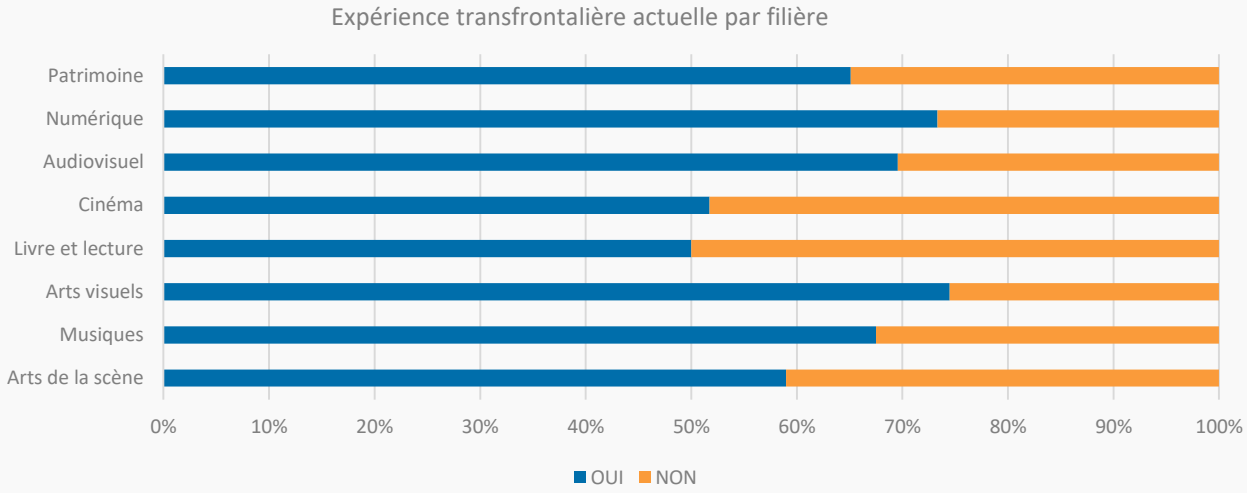

→ L'activité transfrontalière des acteurs culturels du Grand Est porte prioritairement sur la **participation à des manifestations** (festival, spectacle, exposition ...), la création ou la production, la **diffusion ou la programmation**, ou encore l'**organisation de manifestations** (festival, spectacle, exposition ...).

L'importance des types d'activités menés sur le plan transfrontalier varie toutefois selon les différents domaines culturels.

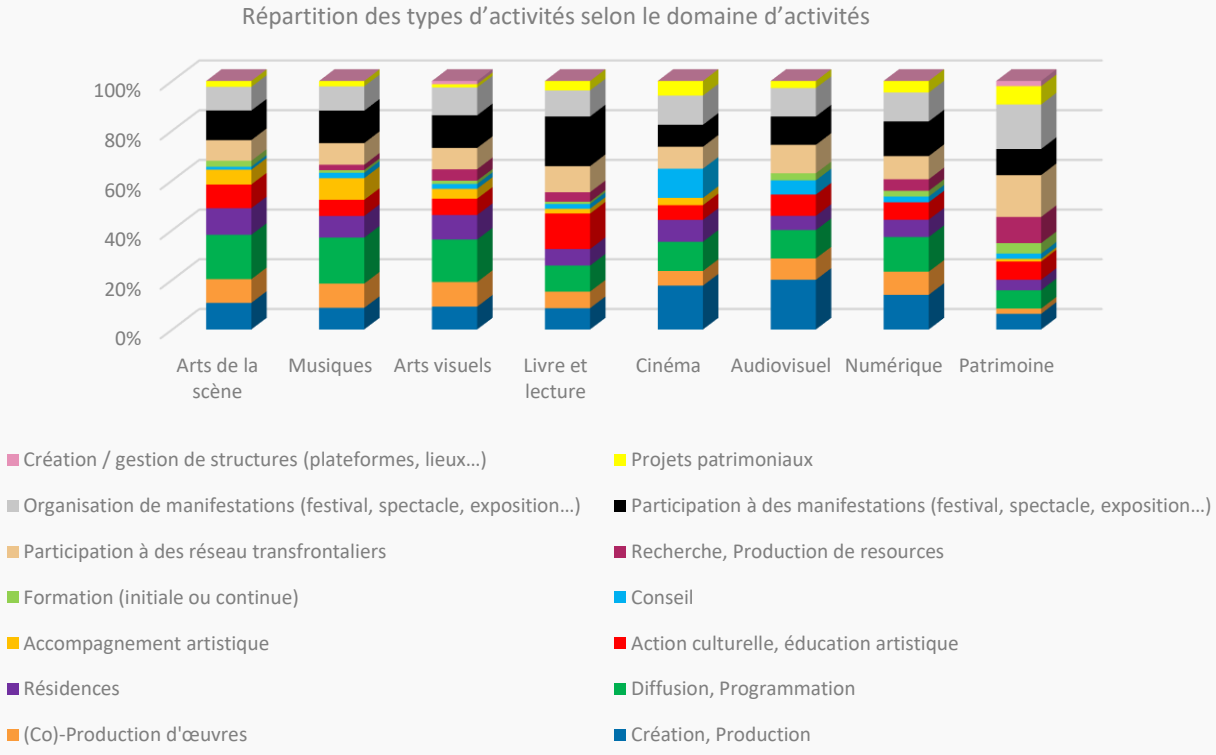

→ Les principaux objectifs de l'activité transfrontalière sont **l'échange d'informations et / ou d'expériences**, la **mobilité d'artistes** vers les pays voisins, mais aussi l'**accueil d'artistes** en provenance des pays voisins.

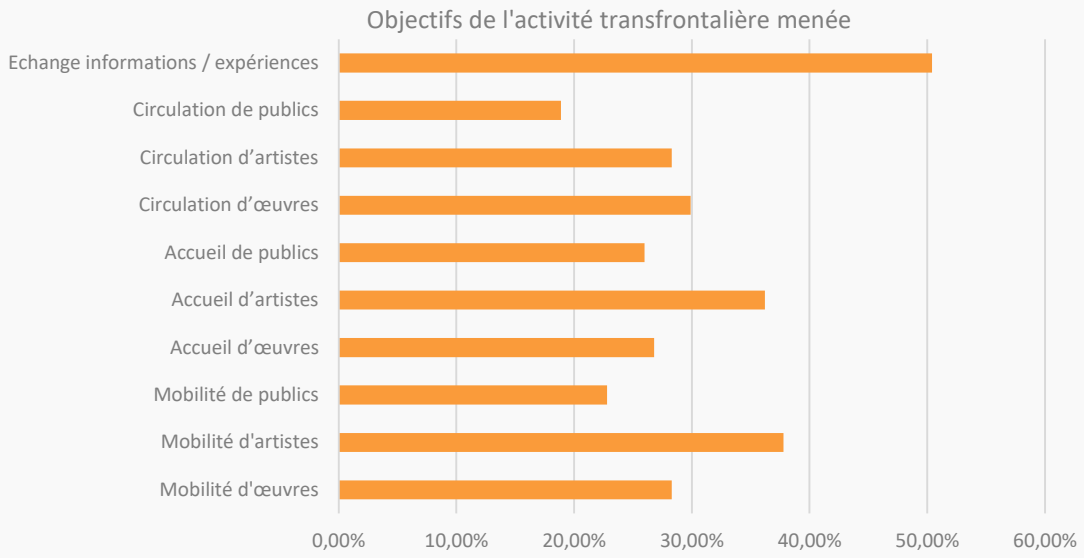

En revanche, peu de structures réalisent ces coopérations transfrontalières avec pour objectif de faire circuler les publics du Grand Est.

→ Les activités transfrontalières des acteurs interrogés reposent particulièrement sur des partenariats avec les **pays voisins du Grand Est** : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

Près de 80% des projets impliquent un partenaire allemand. La répartition des coopérations entre les trois autres pays voisins du Grand Est est plus équilibrée.

Les acteurs du Grand Est sont également investis dans des partenariats avec d'autres pays frontaliers de la France (Espagne, Italie, Royaume-Uni).

Toutefois, ces derniers types de partenariats sont beaucoup plus rares. La **proximité géographique** semble rester un facteur capital dans la mise en œuvre d'activités transfrontalières.

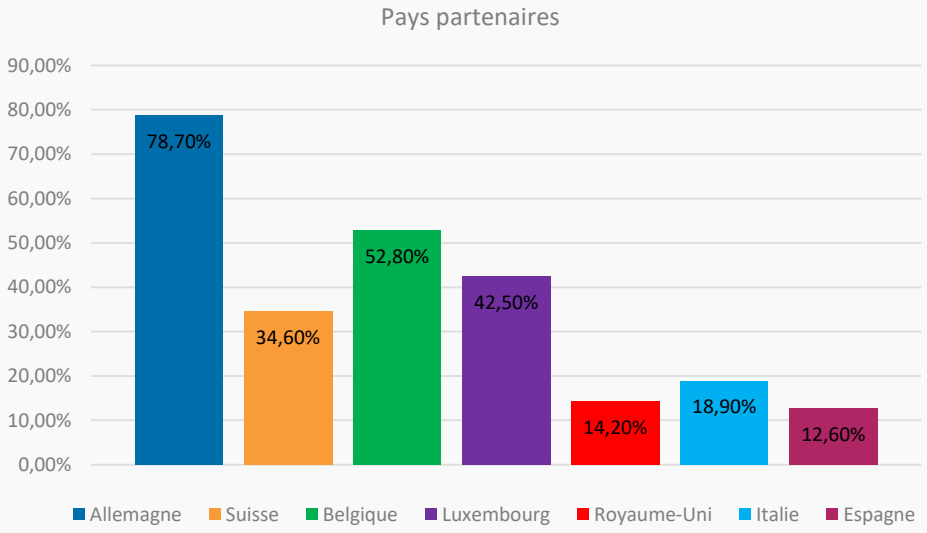

→ 2/3 des activités transfrontalières menées sont inscrites dans la durée : les projets sont conçus dans l'optique d'être réalisés de manière **pérenne et/ou récurrente**.

Les partenariats sont pensés sur un **long terme**.

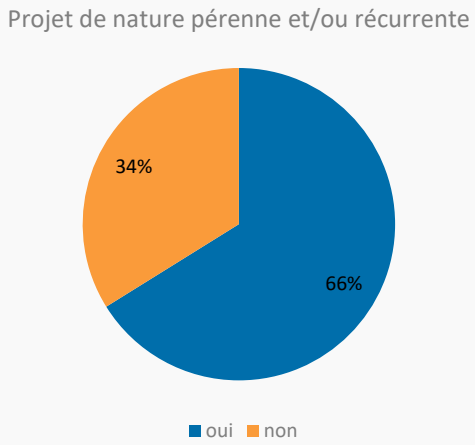

→ Ces résultats sont cohérents avec **la satisfaction** globale des structures. En effet, une proportion comparable indique être satisfaite des résultats de son activité transfrontalière.

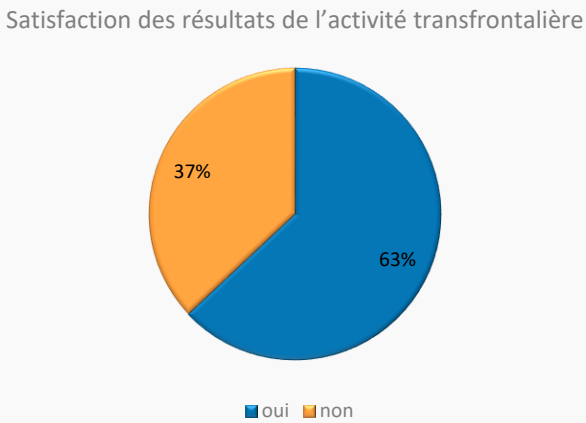

→ Dans ce contexte, il convient également de noter que même si seulement 63% des structures se disent satisfaites, **la quasi-totalité souhaite renouveler ses projets transfrontaliers**.

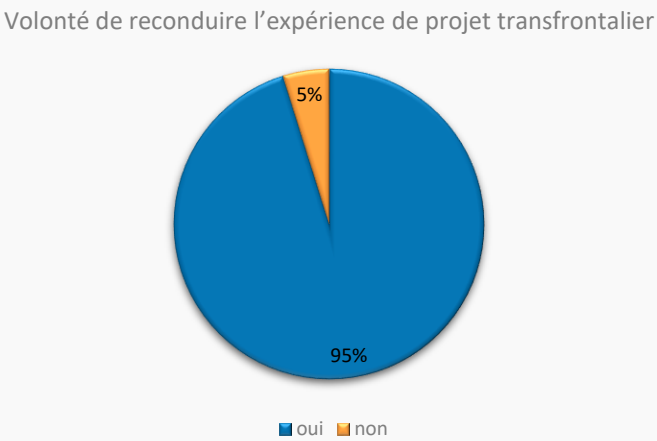

② Les barrières liées à l'activité transfrontalière

→ Environ 2/3 des participants expérimentés en la matière estiment qu'il existe des **difficultés particulières** à la réussite d'une activité transfrontalière.

→ Ainsi, en premier lieu, la mise en œuvre d'un projet transfrontalier est **chronophage** : elle nécessite en effet du temps pour l'articulation entre les partenaires et pour les déplacements.

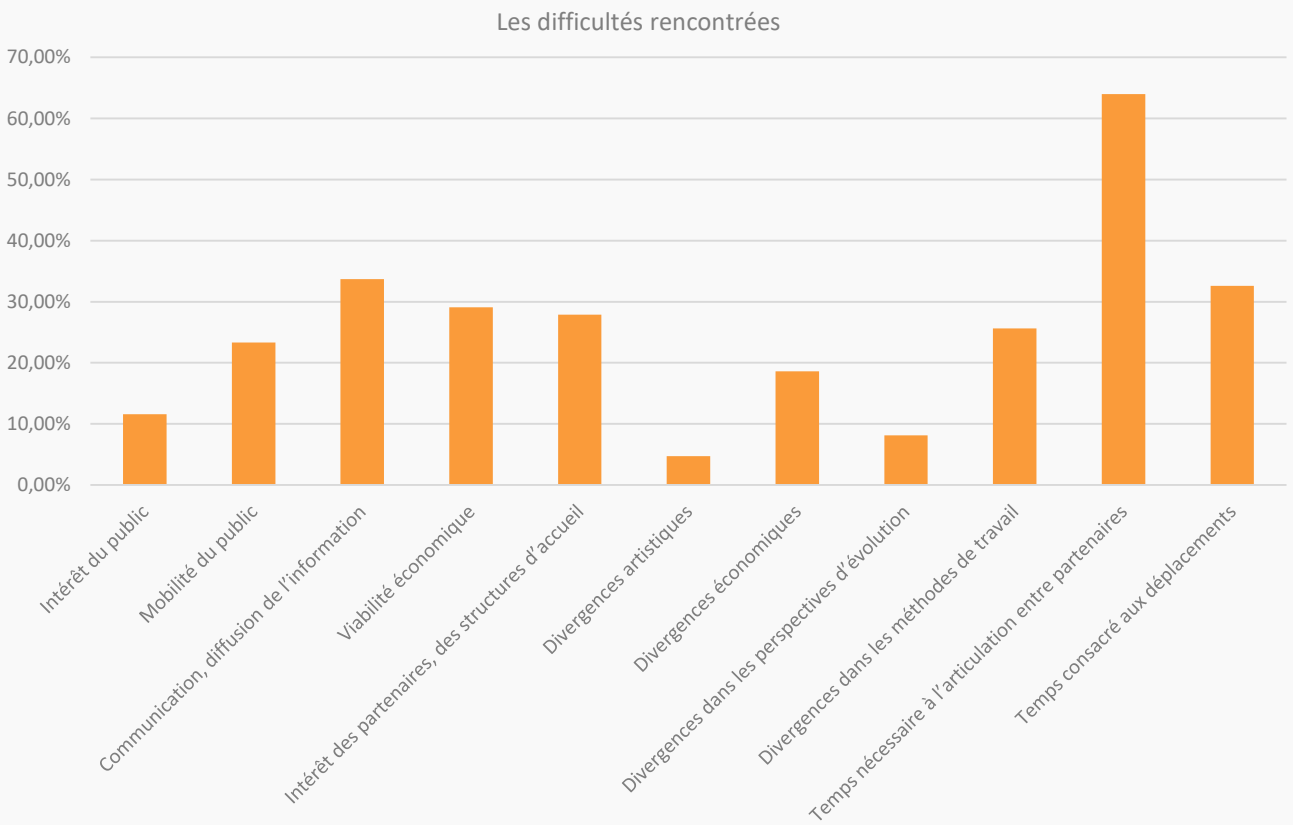

Une deuxième catégorie de difficultés particulières liées à l'activité transfrontalière semble résider en la **capacité d'atteindre le public** : la mobilité du public, la viabilité économique du projet, mais aussi la communication et la diffusion de l'information, qui est en effet une difficulté rencontrée par plus de 30% des structures.

Les difficultés liées à la **différence des pratiques et des « environnements culturels »** dans les pays voisins constituent une troisième famille de défis spécifiques liés à l'activité transfrontalière. Celle-ci se manifeste sous différentes formes : l'intérêt des partenaires et des structures d'accueil, les divergences dans les méthodes de travail, les divergences économiques.

Pour finir, **la « dimension artistique »** semble être la moins problématique : les divergences artistiques et les différentes perspectives d'évolution entre les partenaires, ainsi que l'intérêt du public ne sont pas, pour les participants à l'enquête, des freins fondamentaux à la réussite d'une activité transfrontalière.

→ En ce qui concerne les **obstacles** s'opposant au fait de mener une activité transfrontalière, les réponses des participants sont catégoriques : **ce n'est pas l'intérêt de mener des projets transfrontaliers qui manque**.

Lors du montage de projets transfrontaliers, les difficultés principales résident dans la capacité de mobiliser les **moyens nécessaires** à cet effet. Sans surprise, la compréhension linguistique reste également une barrière lors du montage de projets transfrontaliers.

Toutefois, le manque **d'informations utiles** et les nombreuses difficultés liées à **l'incompréhension des contextes rencontrés dans les pays voisins** (l'environnement institutionnel, l'organisation des filières, les modèles économiques ou encore le fonctionnement administratif et logistique) constituent visiblement une catégorie toute aussi importante d'obstacles au montage de projets transfrontaliers.

Ce constat semble témoigner d'un **manque d'accompagnement**, sur le plan opérationnel, des structures souhaitant monter un projet de coopération transfrontalière.

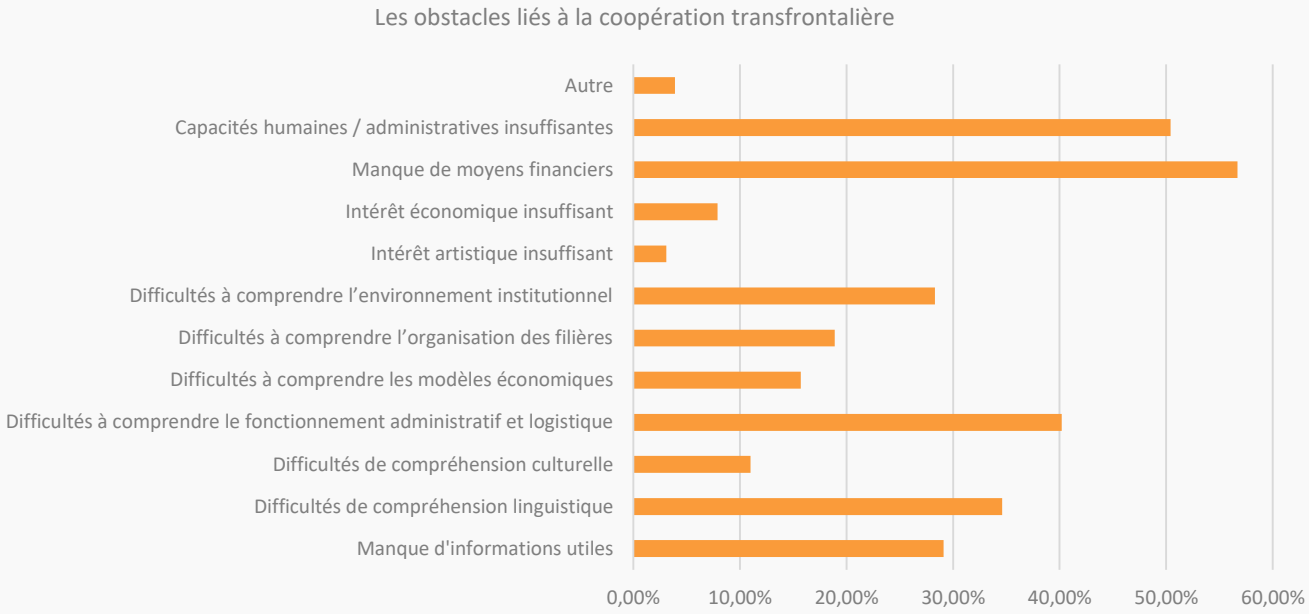

③ Les soutiens à l'activité transfrontalière

→ Seule la moitié des participants ayant mené une activité transfrontalière ont bénéficié d'une **aide financière** à cet effet.

Il convient donc de noter **qu'une moitié des projets transfrontaliers se réalisent même sans aide financière**.

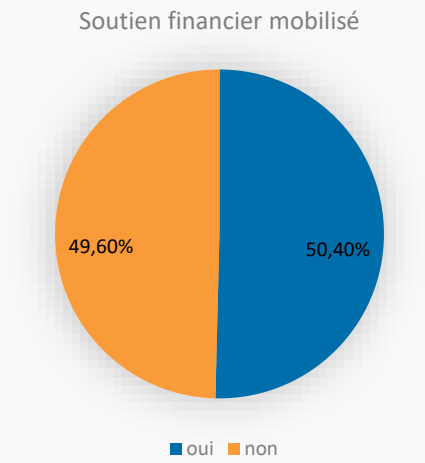

→ Près de **60% des projets** soutenus sont **financés par la Région Grand Est**, suivie de près par les **autres collectivités territoriales**.

Environ 40% des projets soutenus ont eu recours aux **financements européens**. En matière d'activité transfrontalière, les aides européennes **ne sont donc pas la source de financement principale**.

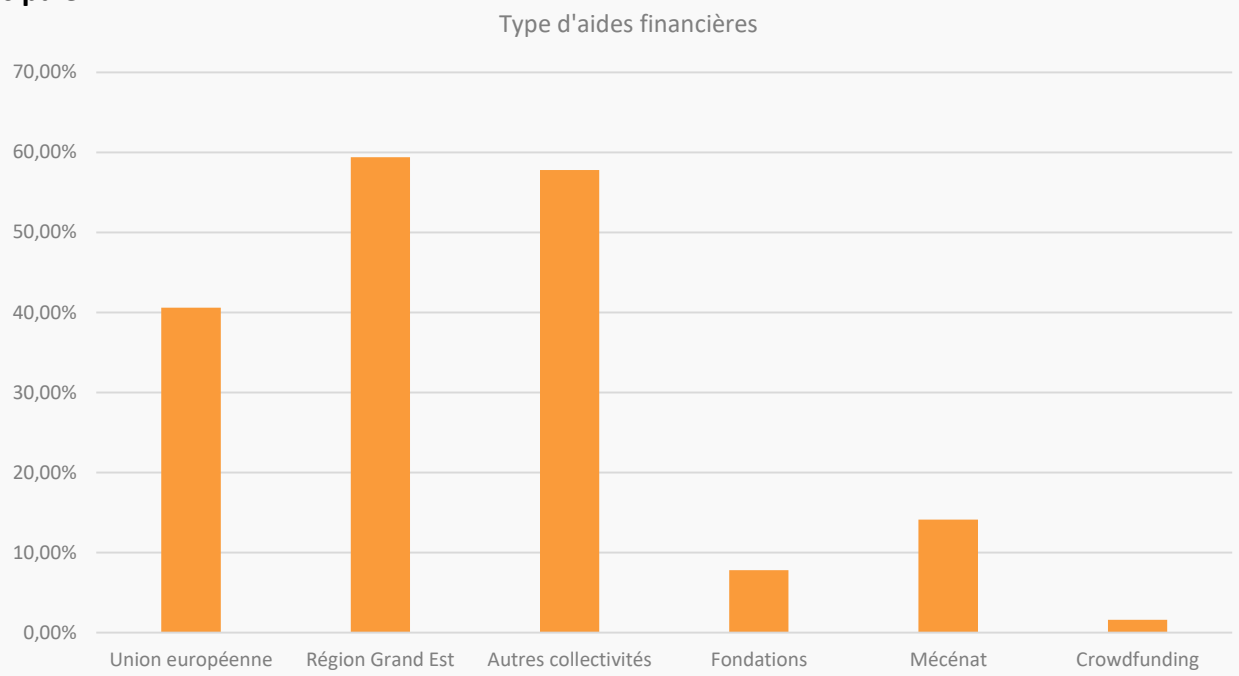

→ Il est toutefois important de souligner que le recours aux financements de l'Union européenne **varie fortement selon les domaines d'activités** (et occupe notamment une part conséquente dans les domaines du patrimoine, des arts visuels, du numérique et de l'audiovisuel).

D'autres aides, moins importantes, viennent compléter les soutiens financiers alloués par les collectivités et l'Union européenne. Ces aides financières non négligeables sont des **aides privées** trouvées par le biais de **fondations**, par le **mécénat** ou le **crowdfunding**.

Ainsi, la majeure partie des domaines d'activités connaît aujourd'hui le recours au mécénat dans le cadre d'activités transfrontalières.

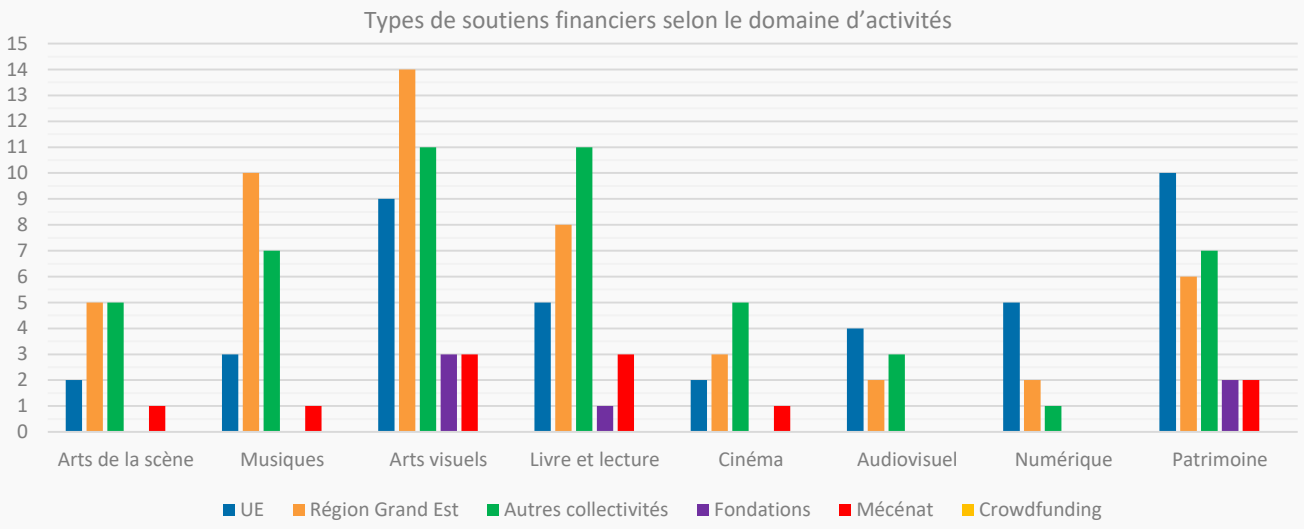

→ D'autre part, dans le cadre de leur activité transfrontalière, les structures culturelles ont également recours à des **soutiens non-financiers**. Ceux-ci peuvent prendre des formes très variées et les acteurs culturels ont souvent recours à plusieurs soutiens simultanément.

La **mise en relation** et l'**aide au montage de dossiers** sont des soutiens relativement présents. Ils constituent des accompagnements en lien direct avec le financement et la recherche d'aides financières.

Parmi les aides non-financières moins répandues, on retrouve, outre l'aide à la traduction, des aides portant sur l'**information et les renseignements** :

- utiles à la compréhension des modèles économiques, des filières, des institutions ;
- concernant l'identification d'interlocuteurs.

Ce résultat renvoie au constat que le **manque d'informations utiles** constitue un obstacle à la coopération transfrontalière.

L'un des enjeux d'avenir consistera à développer ces outils d'informations et d'aide à l'identification des interlocuteurs pour les acteurs culturels du territoire.

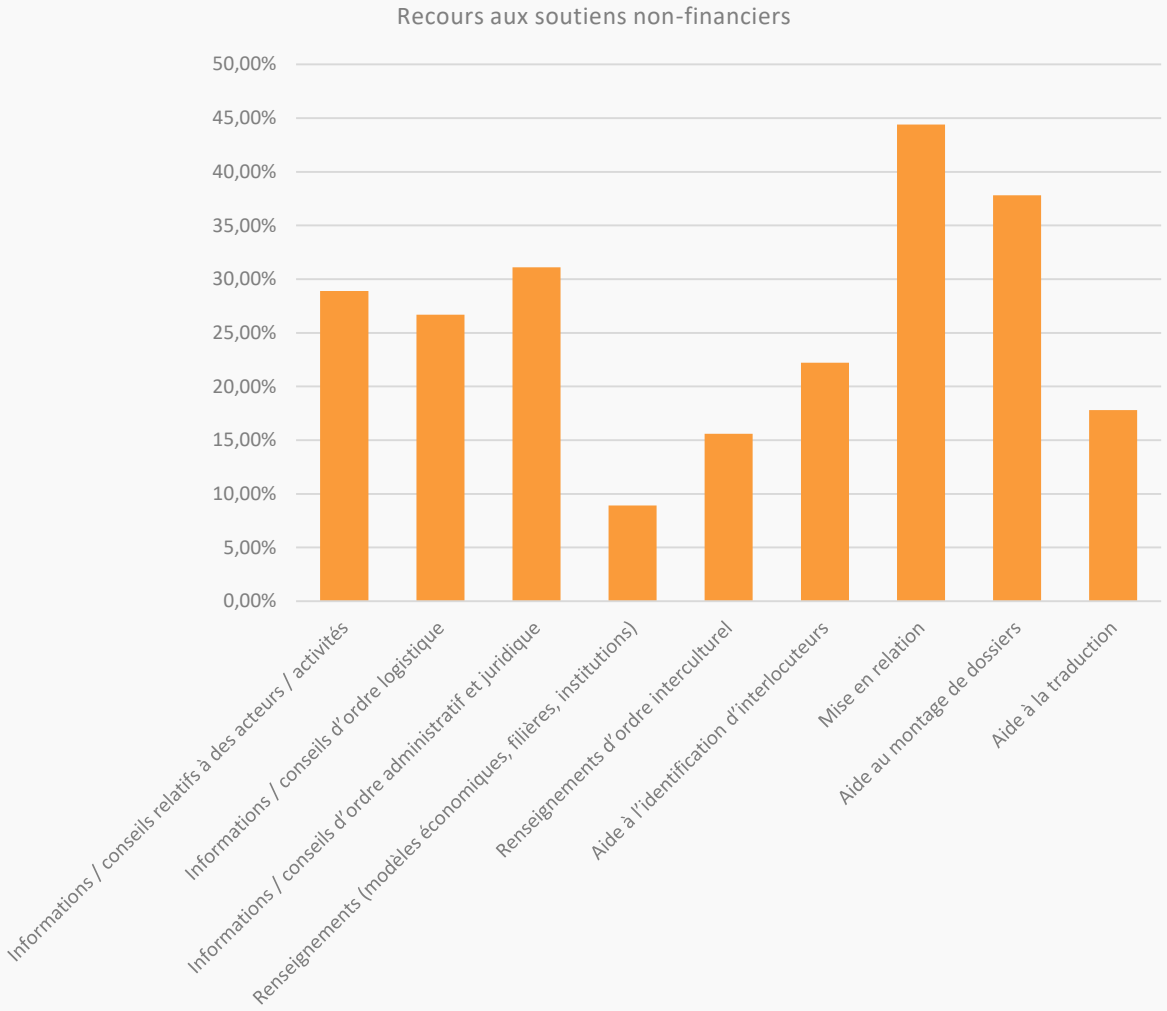

→ La plupart des participants à l'enquête estiment que **les aides non-financières sont utiles ou très utiles** dans le cadre du montage de projets transfrontaliers.

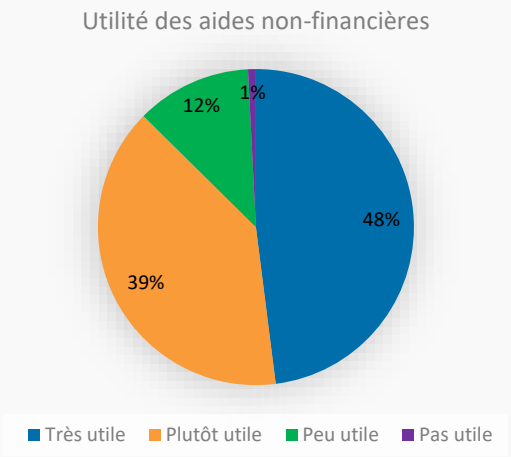

→ En revanche, plus de 70% des participants estiment que ces aides non-financières ne sont **pas assez développées**.

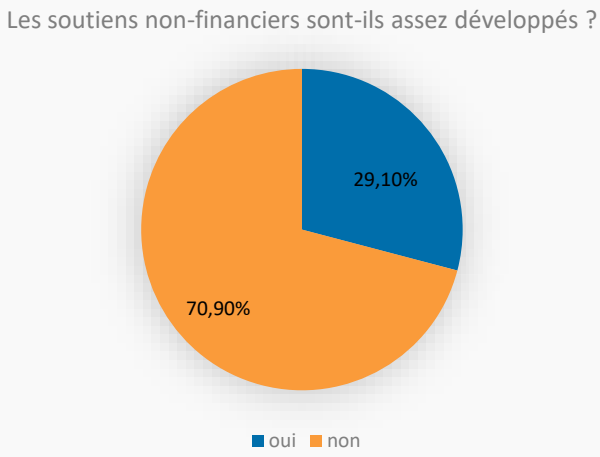

→ Par ailleurs, là encore, les difficultés et obstacles à la coopération transfrontalière relevés par les acteurs culturels dans cette enquête sont en corrélation avec le souhait de voir se développer certains soutiens non-financiers, tels que les aides à la traduction, mais également les différents types d'**informations et de renseignements**, ainsi que les **conseils d'ordre administratif et juridique**.

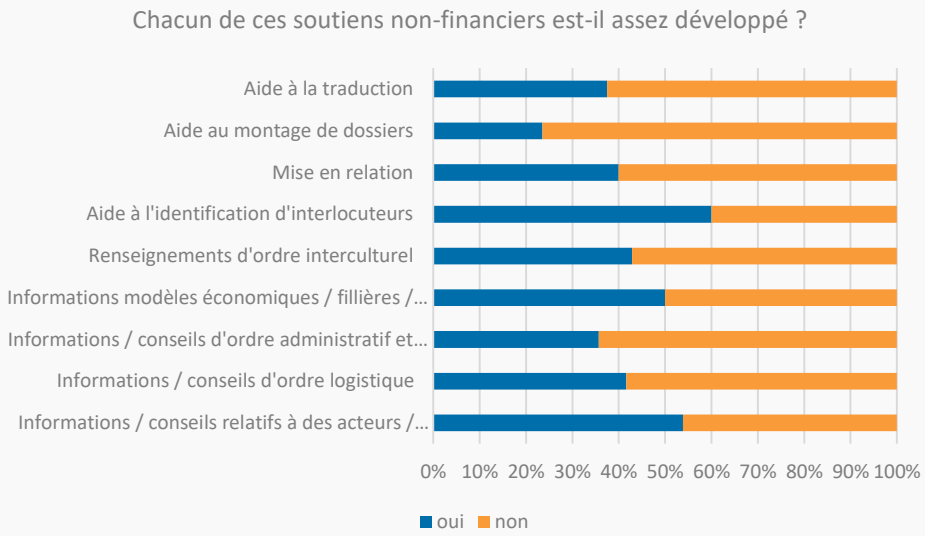

Les perspectives d'avenir en matière d'activité transfrontalière

① L'intérêt de mener des projets transfrontaliers à l'avenir

→ La quasi-totalité des acteurs culturels du Grand Est engagés, aujourd'hui, dans des activités transfrontalières ont l'intention de poursuivre cet engagement à l'avenir.

Ainsi, **lorsqu'un projet transfrontalier arrive à terme, 95% des participants indiquent souhaiter reconduire** cette expérience, avec une activité parfois recentrée sur la création et la production.

Volonté de reconduire l'expérience de projet transfrontalier

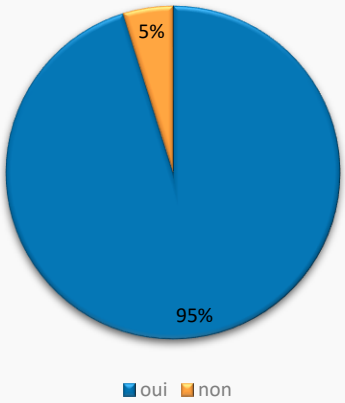

→ Dans ce contexte, il apparaît fort probable que l'activité transfrontalière des acteurs culturels du Grand Est augmentera dans les années à venir.

En effet, **61% des structures n'ayant pas d'activités transfrontalières aujourd'hui se disent également favorables** au montage de projets transfrontaliers à l'avenir.

Intérêt de monter un premier projet transfrontalier

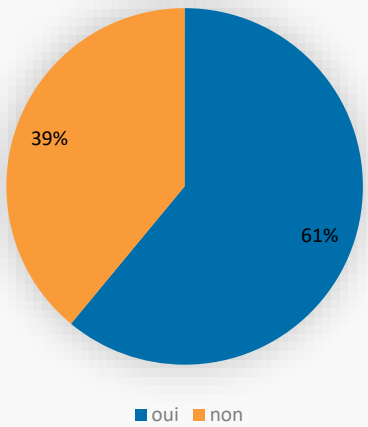

→ Ces perspectives d'avenir concernant l'activité transfrontalière des acteurs culturels du Grand Est doivent, par ailleurs, tenir compte du fait que la **connaissance de projets transfrontaliers menés par autrui semble avoir une influence directe sur la volonté de mener un projet transfrontalier soi-même**. Ainsi, la grande majorité des participants à l'enquête ayant connaissance de personnes ou de structures engagées dans des activités culturelles transfrontalières envisagent très majoritairement de mener également une telle activité.

A contrario, les participants qui n'ont jamais fréquenté d'autres structures menant une activité transfrontalière sont beaucoup moins nombreux à vouloir monter un tel projet.

Par conséquent, plus le nombre d'activités transfrontalières augmente, plus des rencontres se créent et permettent d'échanger, et plus le **nombre de structures souhaitant s'engager pour la première fois dans une activité transfrontalière est susceptible d'augmenter**.

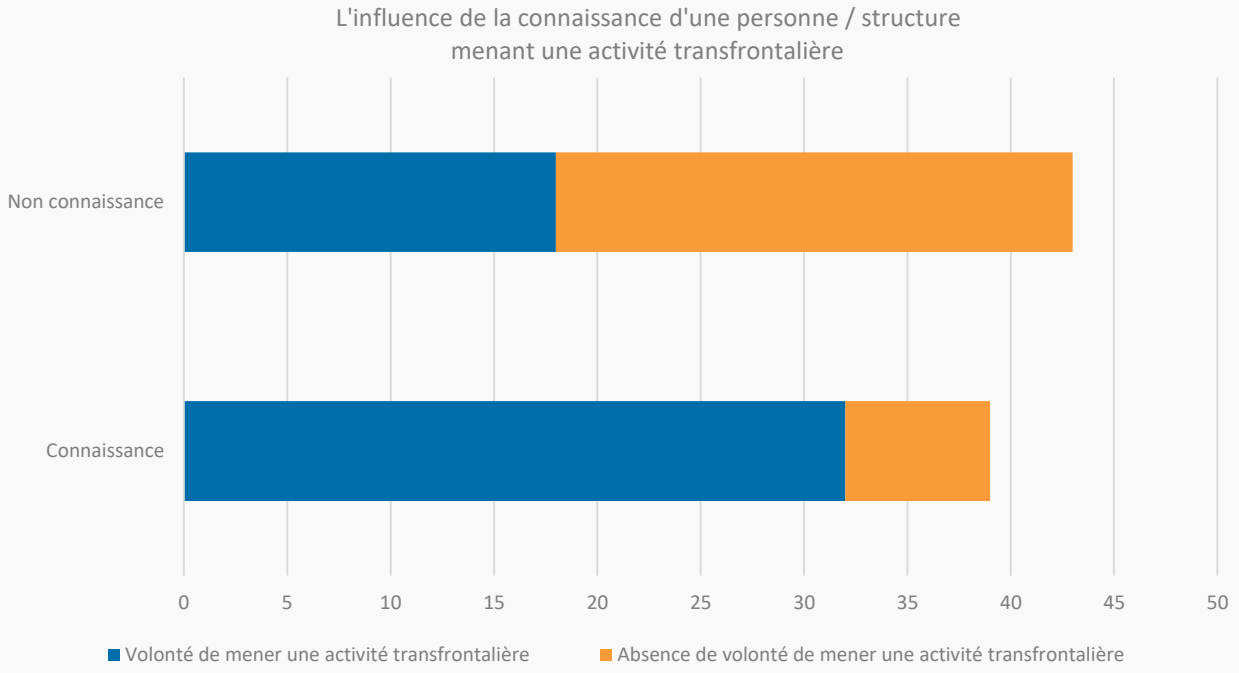

→ Dans ce contexte, le développement des soutiens pratiques mis à disposition des acteurs culturels du Grand Est pourrait contribuer à ce que cette tendance à la hausse des intentions transfrontalières se traduise par une hausse effective des projets transfrontaliers.

En effet, lorsque l'on regarde les **raisons** avancées par les participants sans expérience transfrontalière **de ne pas s'être engagés dans des projets transfrontaliers**, on constate que la majeure partie de ces participants explique cela par l'**absence d'opportunités**, suivie par la difficulté d'obtenir les **informations nécessaires**, puis, en troisième position seulement, par le manque de moyens.

Le développement d'outils et d'initiatives d'accompagnement à l'activité transfrontalière qui permettent de répondre à ces problématiques pourrait donc faciliter la mise en œuvre effective, par les acteurs sans expérience transfrontalière, de leur intention de mener un premier projet transfrontalier, d'autant plus que ce n'est visiblement **pas une absence d'intérêt ou de motivation** qui empêche les participants de s'engager dans une activité transfrontalière.

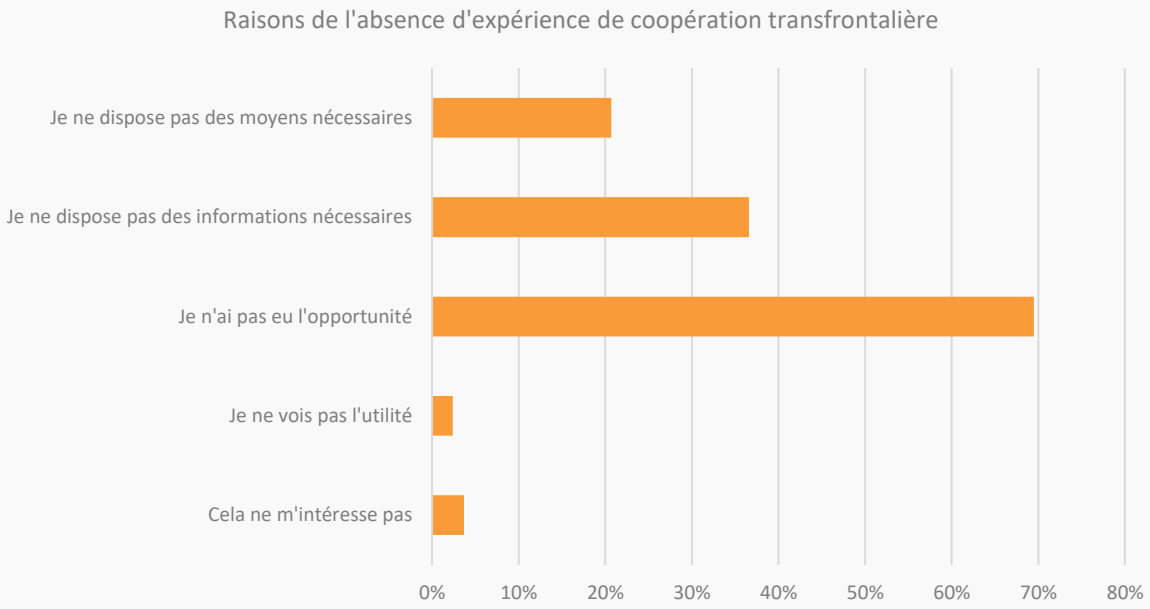

② La typologie des activités transfrontalières projetées

→ Au vu du pourcentage des participants souhaitant reconduire ou mener pour la première fois une activité transfrontalière, il est probable que de nombreux projets voient le jour dans les années à venir.

Dans ce contexte, les **orientations thématiques des futurs projets**, menés potentiellement par les participants à l'enquête n'ayant pas d'expérience transfrontalière, indiquent, par ailleurs, que la typologie des projets actuels aurait **tendance à se diversifier**.

→ Il en est de même en ce qui concerne les **partenariats envisagés**. En effet, l'Allemagne y occupe une place moins prédominante. Les **quatre pays voisins font l'objet d'un intérêt comparable**.

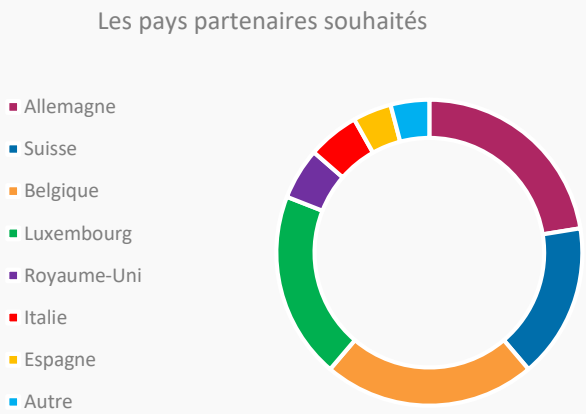

→ Concernant la **répartition des projets envisagés sur le territoire du Grand Est**, on constate notamment une augmentation relative des projets transfrontaliers en Meurthe-et-Moselle et dans la Marne.

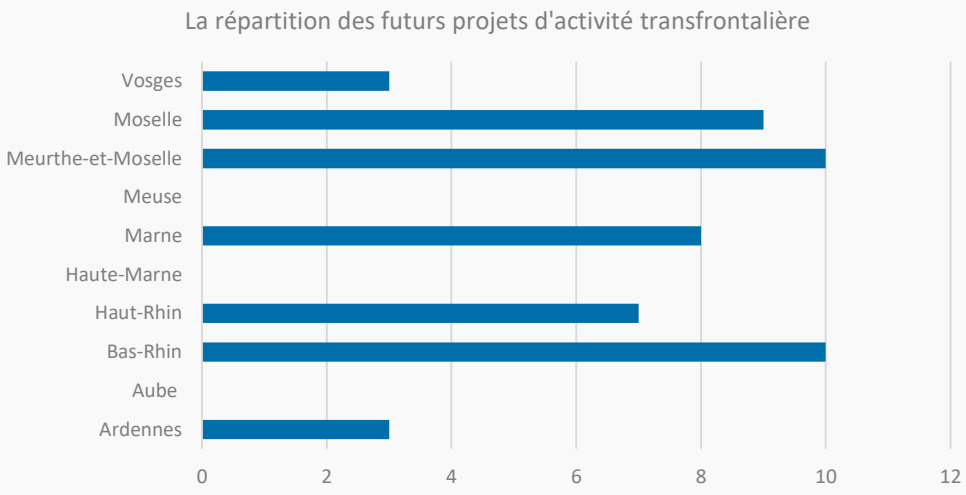

→ Finalement, si les projets transfrontaliers envisagés concernent la totalité des **domaines culturels**, on constate un intérêt accru dans certains domaines, comme le patrimoine, l'audiovisuel, le cinéma et le domaine du livre et de la lecture.

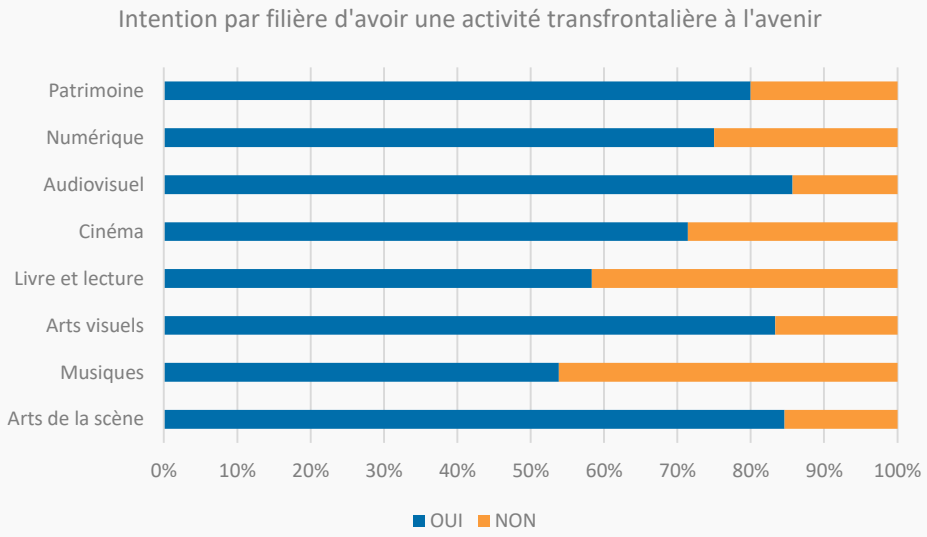

Conclusion

L'activité culturelle transfrontalière est aujourd'hui un enjeu majeur dans le Grand Est, seule région française partageant des frontières avec quatre pays. Cette situation géographique privilégiée constitue à la fois une richesse pour le territoire mais également un véritable défi quotidien.

Sur tout le territoire régional, des acteurs culturels d'horizons divers mènent des activités transfrontalières de nature variée. Celles-ci s'appuient sur des partenariats de long terme avec l'ensemble des pays frontaliers : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

Dans les années à venir, il est probable que le nombre d'activités transfrontalières augmentera continuellement. Et vraisemblablement, ces activités seront toujours plus variées, que ce soit sur le plan thématique ou géographique.

Toutefois, la conduite de projet transfrontalier se heurte à de nombreuses barrières. Pour permettre aux acteurs culturels régionaux de mener à bien leurs activités transfrontalières actuelles et à venir, il est nécessaire de développer des solutions concrètes de soutien à ce type d'activités.

Cette étude permet de mieux comprendre les pratiques sur le territoire et d'analyser les besoins rencontrés par les acteurs culturels régionaux. Elle constitue ainsi une base précieuse à l'élaboration d'outils et d'initiatives pratiques pour faciliter la coopération transfrontalière.

C'est tout l'intérêt de la politique culturelle transfrontalière de la Région Grand Est. En coopération avec les acteurs culturels régionaux, réunis au sein du Conseil consultatif de la Culture, il s'agit ainsi de créer, sur ce territoire, les conditions propices à l'essor d'un véritable espace culturel transfrontalier.

Document de synthèse réalisé et mis en page par la Région Grand Est - Juillet 2019

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous